

plus, nos imperméables noirs et nos capuchons nous donnaient bien l'aspect des *nains* légendaires des cavernes.

Sans nous attarder à dissert^{er} longuement sur les croyances populaires et sur la naïveté des paysans, nous nous enfonçâmes dans la grotte et nous mîmes à la besogne. De nombreux os fossiles apparurent sous les coups redoublés de nos pioches. Nous les regardions, quand tout à coup au travers du sol il nous sembla entendre des voix humaines et des aboiements de chiens. Les outils au repos, retenant notre haleine, nous écoutâmes.

Qui donc osait venir à pareille heure dans cette grotte inaccessible ?

Soudain par une des fissures du souterrain, apparurent six ou sept hommes bâtis en hercule, et dont la stature se silhouettait agrandie démesurément sur les parois du rocher. Ces hommes étaient armés de piques, de pelles, de fourches, etc.

En nous voyant, ils furent immobilisés par la peur. Mes compagnons aussi furent terrifiés par la soudaineté de l'apparition, ils se tenaient comme des statues de marbre.

Enfin, l'un des nocturnes visiteurs, qui venaient si incongrûment interrompre nos recherches scientifiques, balbutia quelques paroles incompréhensibles. J'avancai résolûment pour les voir de près et lier conversation... Brrff ! ils tournèrent les talons et s'enfuirent précipitamment et disparurent dans la nuit.

Un certain temps s'écoula, puis nous vîmes des lumières et des ombres humaines qui se mouvaient sur la colline, en face de la grotte. C'étaient nos intrus, mais ils avaient mis prudemment le précipice entre les «nutons» et eux. Subitement une lumière jaillit, suivie d'un coup de feu retentissant. La détonation roula en se répercutant dans les rochers. Six fois, les individus firent feu sur nous (1). Les balles vinrent s'aplatir avec un bruit sec sur les rochers au-dessus de nos têtes. Puis le silence retomba, lourd et oppresseur.

Décidément la situation n'était plus tenable, et, de crainte d'une nouvelle attaque, nous nous retirâmes sans bruit, nous protégeant derrière les buissons et les rochers....

A quelques jours de là, je me rendis aux Awirs dans le but de savoir quels étaient ces malandrins qui, sans aucune provocation, avaient tiré sur de paisibles explorateurs.

(1) Le journal *Le Petit Ouvrier*, de Seraing, a beaucoup parlé de ces mystérieux coups de feu tirés pendant la nuit dans le bois d'Algrement.

En passant devant le groupe de maisons avoisinant la grotte, témoin de nos expéditions nocturnes, j'aperçus un vieillard qui travaillait dans son jardin. Nous liâmes conversation et je lui demandai s'il n'existait pas de cavernes aux environs. Sur sa réponse affirmative, je lui demandai si on pouvait les visiter.

— Certainement, répondit-il, mais je ne vous engage pas à pénétrer trop loin dans ces grottes, car elles ont été jadis habitées par de petits hommes, et les fantômes de ceux-ci y reviennent le soir. Le jour ils se cachent, mais la nuit, on dit qu'ils dansent en ronde au clair de la lune et qu'ils se glissent derrière les rochers et les buissons.

— Les avez-vous déjà vus ? demandai-je.

— Certes, dit-il, samedi, vers onze heures du soir, ils se trouvaient encore à l'entrée d'un trou qui n'est pas loin d'ici. Je les ai vu disparaître l'un après l'autre un peu plus tard ; je les ai entendu parler et travailler sous notre cave. Comme les enfants avaient peur et ne pouvaient fermer l'œil tant que duraient les bruits souterrains, mes trois fils, qui n'ont peur de rien, rassemblèrent quelques amis et résolurent d'aller faire un feu à l'entrée de la grotte pour y enfermer les fantômes qui s'y trouvaient !

— Ils y ont réussi ? demandai-je, intéressé.

— Non, répondit naïvement le vieillard, quand ils arrivèrent en face du trou noir, les fantômes sortirent précipitamment de la grotte. Mes fils et leurs compagnons étaient armés jusqu'aux dents ; mais il est toujours dangereux d'avoir à faire à de mauvais esprits ; nos hommes s'enfuirent donc et ne firent feu sur les fantômes que quand ils arrivèrent sur le seuil de la maison. Depuis, on n'entend plus rien qui puisse troubler notre sommeil.

Le vieux se remit à bêcher son champ !

Tout s'éclaircissait. C'étaient nous qui, sans le savoir, avaient rempli le rôle des prétendus *nutons* des Awirs.

Par un hasard singulier, le couloir que nous fouillâmes passait précisément sous les fondations de la maisonnette du vieux.

Le choc répété de nos outils sur les rochers sonores et le bruit confus de nos voix avaient produit les rumeurs, et les bruits souterrains qui avaient empêché les campagnards de dormir en paix.

Comme chaque creux de rocher a sa légende, on comprendra facilement que nos travaux nocturnes avaient semé l'épouvante dans l'âme de ces attardés, imbus des contes et des légendes ancestrales.

Le souvenir de cette nuit est resté si vivace dans la mémoire des bonnes gens de la région que chaque fois qu'on leur parle de grottes,

ils vous racontent avec émoi qu'ils ont vu autrefois des ombres humaines porteuses de lanternes qui se réfugiaient dans des trous noirs et mystérieux pour y travailler toute la nuit. L'un d'entre eux disait une fois à mon ami Gauthier que, depuis que le grand Monsieur de l'Université (1) a été rechercher les squelettes des nutons enterrés dans les trous, les fantômes ne reviennent plus.

Ce sont, en effet, deux campagnards du pays qui ont été chargés par M. Fraipont de fouiller avec nous la caverne funéraire d'Engis qui est située à proximité de la grotte où nous avons failli trouver la mort, grotte que j'avais fouillée plusieurs années auparavant. Comme nous avons extrait en leur présence des débris de plusieurs squelettes humains, ces trouvailles avaient frappé vivement leur imagination : ils y ont vu évidemment les squelettes des nutons ou lutins dont leur vieille mère leur avait autrefois raconté la mystérieuse histoire.

Ainsi la légende des nains habitant les cavernes s'est trouvée confirmée aux Awirs par nos travaux nocturnes et par la découverte d'un crâne d'enfant, — qu'on avait naturellement pris pour une tête de Nuton !

ERNEST DOUDOU.

(1) M. J. Fraipont, professeur de paléontologie à l'Université de Liège.



Légendes locales

Voir les tables.

I.

La Grange de « la Malplaquée »

A LONGUEVILLE (Brabant)

La « Malplaquée » est une grosse grange située à l'entrée de Longueville en venant du côté de Tourinnes.

Elle a ceci de particulier que le toit présente, vers le bas de la pente de droite, une assez grande ouverture de forme rectangulaire qui a dû lui donner, avant d'être culottée par le temps et les éléments, l'apparence d'une construction inachevée.

A Longueville et aux alentours, le peuple assigne universellement à cette anomalie l'origine suivante : Un habitant de Longueville, désireux d'avoir une grange toute faite dans l'espace d'une nuit, fit avec le diable un accord en vertu duquel il lui livrait son âme à condition qu'il terminât la grange avant le chant du coq.

Le diable ne perdit pas son temps et travailla avec un acharnement tel qu'il faillit aboutir.

L'ouvrage était sur le point d'être terminé avant que le coq n'eut chanté, lorsque la femme, inquiète pour le salut de son mari, eut une idée : elle résolut de faire chanter le coq. Elle prit un livre, et, se plaçant près du poulailler, fit jouer les couvertures de ce livre, de façon à imiter un battement d'ailes. Ce qu'entendant, le coq chanta.

Le diable, vaincu par la femme, s'en alla plein de dépit, laissant son ouvrage inachevé. Il ne lui restait plus à couvrir du toit qu'un espace relativement restreint, celui qu'on voit encore aujourd'hui.

On essaya à maintes reprises, dit la tradition, de couvrir cette partie de la toiture mais toutes les tentatives furent vaines.

C'est cette curieuse aventure qui valut, dit-on, à la grange la dénomination de « malplaquée ».

J'avoue ne pas saisir clairement le rapport entre cette appellation et le fond de la légende qui est célèbre dans toute la région.

Tourisme St-Lambert.

A. MASSAUX.

II.

La Grange du Diable.

Il y avait une fois un homme qui aurait bien voulu avoir *une hère* « une grange ». Depuis longtemps, il épargnait sou par sou, mais il était bien loin encore d'avoir tout l'argent nécessaire pour payer les maçons, les briques, et le reste.

Un soir il entendit prier un mendiant à sa porte. C'était un vieillard. Notre homme lui dit : « Je ne saurais rien vous donner, car je ne puis encore satisfaire mes propres désirs. — Que vous manque-t-il ? dit le vieillard — *Têt et têtémint* ». Et l'homme lui raconta la chose.

« Et bien, dit le mendiant, si vous voulez, je vais vous faire votre grange. Mais, si je l'ai terminée cette nuit avant le chant du coq, vous viendriez avec moi à l'heure de votre mort ».

L'homme, sans réfléchir, accepta le marché.

Il n'eut pas sitôt dit oui, qu'il vit arriver une foule d'ouvriers mystérieux. Les murs commencèrent à sortir de terre, et à monter, monter....

La femme du paysan, intriguée, voulut savoir.. Elle comprit. « Malheureux ! dit-elle, tu t'es donné au diable !... Mais c'est égal, je vais te tirer d'embarras. »

Elle alla en cachette au poulailler pour éveiller les poules, bien sûre qu'alors le coq ne tarderait pas à chanter.

Et pssst!... pssst!... Mais les poules ne voulaient pas s'éveiller. Et pssst!... et pssst! Si bien qu'une poule battit des ailes, et que le coq chanta.

Il était temps : les diables mettaient les torchettes sur le toit !...

C'est ainsi que notre homme eut sa grange et conserva son âme.

Mais la couverture n'était pas terminée. Il manquait plusieurs torchettes.

On voulut les y mettre. Mais, on n'a jamais su comment cela se faisait : les torchettes, aussitôt placées, dégringolaient — sans vent — et venaient s'émietter par terre.

Voilà l'histoire comme ma mère me l'a racontée. Il paraît que la grange existe encore, avec son trou dans le toit. Mais je ne sais pas où est la grange.

Et à présent ma mère est morte.

Conté le 14 septembre 1892, par Jeannette C...,
couturière, à Hermée.

O. COLSON.

III.

L'Origine des Briques.

Dans un village des environs de Namur, quatre frères habitaient ensemble une pauvreasure en torchis, située au croisement de deux chemins. Ils ne vivaient que de rapines, et ils avaient mauvais renom chez les paysans.

Un jour, l'un des quatre tomba malade, celui qui faisait la cuisine pour la communauté. Aucun des autres ne voulant le suppléer, une dispute s'éleva, ils décidèrent de se séparer de lui et de vivre chacun pour soi.

Ils résolurent de s'adresser au diable pour avoir rapidement des logis séparés, et convinrent le quatrième de les imiter.

Le diable vint et se mit à l'œuvre. On pouvait le voir pétrissant la terre en « paquets plus longs que larges », qui, sous son souffle, devenaient tout rouges et durs comme la pierre. Une bande de jeunes diables s'emparaient de ces briques et en faisaient des murailles. En quelques heures, les quatre maisons étaient bâties et terminées, aux quatre angles du carrefour.

Un des frères demanda au diable pourquoi il n'avait pas fait ces constructions à la mode du pays, en torchis ou en pierres (1). Satan lui répondit, qu'étant son œuvre, elles devaient porter sa marque.

En voyant leurs maisons si belles et si solides, les frères ne s'inquiétèrent pas davantage. Mais les gens du village ne manquèrent pas de marquer leur étonnement et leur réprobation. On disait que les pierres singulières, dont étaient faites ces constructions si rapidement élevées, étaient bien sûr les mêmes que celles dont l'enfer était pavé.

Le seigneur du village, apprenant ces racontars, voulut en savoir plus long. Il vint questionner Jean, l'aîné des frères, et celui-ci dut

(1) Il est bon de dire, pour nos lecteurs étrangers, que le pays de Namur et l'Entre-Sambre-et-Meuse, fournissent en abondance de nombreuses variétés de pierres à bâtir.

bien lui avouer la vérité. Les quatre gaillards furent pendus à côté de leurs maisons diaboliques.

Depuis lors, l'usage des briques s'est répandu : mais on dit encore dans le pays que c'est au diable qu'on doit leur invention.

Aussi, quand les paysans sont obligés de se servir de briques pour bâtir, ils ont bien soin de les faire bénir tout d'abord.

Résumé de Léon PIRSOUL, *Les briques émancipées*, dans *Le Sauverdia*, de Jodoigne, n° du 12 nov. 1893. La popularité du conte a été confirmée par l'auteur. O. C.



Le Mur du Diable à Pepinster

LÉGENDE

FLOR O'SQUARR prenant — non sans désinvolture — le bien des autres... où il le trouvait, reproduisit mot à mot sans le citer, Eugène GENS qui avait décrit le site où figuraient les prétendus murs, et raconté leur origine légendaire (1).

« Au sortir de Pepinster, on se trouve en présence d'un phénomène géologique assez remarquable. C'est une crête de rocher de l'espèce qu'on nomme *poudingue*, qui se dresse sur le haut et le versant de la montagne à gauche — semble avoir barré autrefois toute la vallée — et se montre de nouveau sur le versant opposé. Son aspect est celui d'un énorme mur de de cailloutis dont le temps aurait ébréché les créneaux. On dirait un débris d'une de ces gigantesques constructions que les peuples civilisés de l'antiquité opposaient comme des digues aux irruptions des peuples barbares, telles que la grande muraille de la Chine, le mur de Septime Sévère entre la Bretagne et la Calédonie, ou celui qui fermait l'Egypte du côté de l'isthme de Suez. Les fissures verticales et horizontales qui divisent cette roche en gros blocs presque cubiques la font ressembler à une œuvre humaine, et éloignent, à la première vue, l'idée d'un phénomène naturel. »

Rien de moins naturel d'ailleurs que cette construction bizarre, au dire des habitants du pays qui en font honneur à l'ennemi de notre salut et l'appellent *le mur du diable*.

Voici ce qu'ils racontent :

« Saint Remacle, vingt-septième évêque de Tongres, qui vivait en 650, était parvenu à extirper le paganisme dans cette contrée sauvage. Le diable en conçut tant de dépit, qu'une belle nuit il se mit à l'ouvrage et construisit avec les cailloux de la rivière un mur qui, en arrêtant le cours des eaux, devait noyer en partie le marquisat de Franchimont. Les habitants, alarmés, prièrent saint Hermès, l'un des patrons du chef-lieu, de venir à leur aide. Le saint les exauça, et d'un seul mot culbuta le mur, mais dans son centre seulement. »

Lorsqu'on est parvenu sur le point élevé qui domine *le mur du diable*, on se trouve de niveau avec la crête d'une petite chaîne de montagnes appelées *le Nid des Aguesses* ; sur le flanc de l'une d'elles, on distingue une place nue, grisâtre et rougeâtre.

(1) *Ruines et paysages*, p. 130.

Suivant la chronique du lieu, c'est l'endroit où le cheval de Pepin s'est abattu⁽¹⁾; suivant d'autres, c'est l'empreinte des pieds de Bayart, le fameux cheval des quatre fils Aymon⁽²⁾.

Avant GENS et FLOR OESQUARR, un petit journal spadois hebdomadaire, *L'Echo de Spa*, qui paraissait en 1848, avait retracé cette légende avec plus de détails et dans un style plus conforme aux récits fabuleux de ce genre.

Voici cette version⁽³⁾.

« Il y a longtemps, bien longtemps, que vivait un saint moine appelé Remacle. Je ne sais pas où il naquit, mais je vous dirais bien où il rendit son âme à Dieu : ce fut à Stavelot, petite ville ardennaise qui se mire dans les eaux argentées de l'Ambève, à quelque distance de la cascade du Coq.

Or, le moine Remacle, enflammé d'une ardente passion pour la conversion au catholicisme des Franchimontois païens, parcourait leur contrée sauvage pour appeler des âmes au Christ. A sa voix pleine d'onction, nos pères abandonnaient le culte druidique, ce culte sanguinaire, pour la religion pacifique, toute d'amour, du Fils bien-aimé de Marie; et dans une de ses excursions évangéliques, le moine vénérable parvint à réunir sous la croix tous les habitants de Theux.

Pendant que le saint apôtre remerciait avec effusion le ciel d'un triomphe aussi éclatant, le diable, furieux de se voir enlever chaque jour des sujets, prenait la résolution de se venger d'une manière terrible de ceux qui venaient de renier son sceptre. Il lui vint d'innombrables pensées de vengeance, mais il s'arrêta au projet infernal de noyer les néophytes du Franchimont. Ce projet conçu, l'œuvre de destruction commença. Rien n'est prompt comme le démon à exécuter le mal.

La romantique vallée qui s'étend de Theux à Pepinster est baignée par une petite rivière au nom sinistre : l'Eau-Noire⁽⁴⁾. Cette rivière, qui s'unit à la Vesdre, à Pepinster, avait toujours eu un cours paisible, mais soudain, à la voix de l'ange du mal, ses ondes se multiplièrent, devinrent bruyantes, impétueuses, et le sol fleuri de la vallée disparut sous une effrayante inondation.

Et le Diable riait !

Avant que l'Eau-Noire ne franchît ses rives, Satan s'était amusé à ramasser tous les cailloux de la rivière; il les avait unis au moyen d'un ciment indestructible et en avait construit à Pepinster un mur haut comme les montagnes qui environnent le village. Ce mur, élevé dans la largeur de la vallée, avait arrêté les flots mugissants de l'Eau-Noire et les faisait refluer jusqu'au pied du Mont-du-Franc.

Et le Diable riait toujours !

C'en était fait des habitants de Theux, qui, groupés tremblants sur chaque éminence abordable, voyaient avec terreur, avec désespoir, s'agrandir sans cesse l'abîme qui semblait devoir les engloutir. Cabanes paisibles,

(1) J. PIMPURNIAUX signale ce *Pas-Bayart*, p. 118, t. I, de son *Guide du voyageur en Ardenne*.

(2) *Une Excursion à Spa. Journal des Dames et des Demoiselles*, n° 8, 9 et 10 juin-juillet août, 1856, Bruxelles.

(3) N° du 2 juillet 1848.

(4) L'auteur fait erreur, elle s'appelle la *Hoigne*. Quant au nom qu'il lui attribue, il est certain que les roches qui s'y trouvent ont en général une couleur brune qui donne à l'eau une teinte identique provenant, je crois, de leur origine tourbeuse.

campagnes verdoyantes, sites aimés, riches troupeaux, tout était disparu, une heure encore, et la mort, grimaçant d'aise, faisait une ample moisson d'êtres humains.

Qui compte seul compte souvent deux fois : le diable croyait avoir à faire seulement à des gens ordinaires; mais il fut énormément surpris de voir apparaître sur les eaux un homme d'une stature formidable. Cet homme, dont la figure resplendissait comme un soleil, maniait avec une facilité étonnante une massue auprès de laquelle nos plus hauts peupliers n'auraient été ni plus ni moins qu'un brin de paille.

Le Diable ne rit plus.



Il avait reconnu saint Hermès, patron de Theux, qui venait au secours des agonisants.

Donc, saint Hermès, sans jeter le moindre coup d'œil au diable dont les cornes aigües pointaient à l'horizon, frappa trois fois dans son milieu le mur diabolique, et les eaux, n'ayant plus de point d'arrêt, s'écoulèrent tumultueuses et rapides hors de la vallée désolée.

C'est ainsi que Theux fut sauvé.

Et le Diable ne retira rien de sa méchanceté, si ce n'est ce qu'on appelle de nos jours un pied de nez.

Saint Hermès disparut après son exploit philanthropique ; quant au Diable, on n'en sut pas de nouvelles.

Saint Hermès ayant trouvé suffisante la brèche qu'il avait faite à la digue infernale, ne perdit point son temps à détruire entièrement le mur surnaturel.

Voilà pourquoi nous en voyons des débris.

Douze siècles couronnent ces restes imposants qui rappellent à l'homme qui passe, la puissance du ciel sur l'enfer.

Vous qui passez, ne l'oubliez jamais.

C'est ainsi que finit la *Légende des murs du Diable*.

Le Dr BOVY, dans ses Promenades aux bords de la Vesdre, puis Jérôme PIMPURNIAUX, alias AD. BORGNET, ont redit, eux aussi, la légende, mais de façon si concise, qu'ils la firent tenir juste en neuf lignes (1).

Léon DOMMARTIN, alias JEAN D'ARDENNE, mentionnant la légende aussi brièvement que ses prédécesseurs, en terminait la relation par cette remarque : « Aujourd'hui, nous avons la dynamite qui renverse » très bien les murs sans l'intervention de saint Hermès ». Il y ajoutait cette autre, moins folâtre, que « le mur du diable présentait, comme la Roche-à-Frêne, l'image d'une construction cyclopéenne. »

Le mur du diable avait déjà attiré l'attention des savants au dix-huitième siècle. Le plus ancien de nos géologues, ROBERT DE LIMBOURG, de Theux, décrivit les roches en question dans son *Mémoire sur l'histoire naturelle d'une partie du pays Belgique*, lu le 16 octobre 1770, à l'Académie de Bruxelles.

« C'est sans doute d'abord après les autres plaines que furent formées les plaines inférieures avec les vallées qui les renferment. La plaine inférieure de Pepinster, vers le Nord où la rivière de Theux se joint à celle qui vient de Verviers, a été une des premières à se former, lorsque les eaux, qui couvraient toutes les plaines moyennes, rompirent la digue qu'y formaient (entre la forêt de Chinhez et la forêt de Tancrémont), des rochers fort durs composés de cailloux et de fragments de quartz, comme le sont les pierres meulières de ce pays, et dont les bancs épais, qui y barraient le passage, subsistent encore en partie en forme de muraille, avancés aux deux côtés de la plaine, dans la direction d'Est-Nord-Est à l'Ouest-Sud-Ouest. Les gens crédules du pays nomment ces rochers le mur du Diable, prétendant qu'il l'entreprit autrefois avec les cailloux de la rivière en vue de noyer le bourg de Theux. Ce ne sont cependant que des bancs de rochers parallèles à d'autres bancs de rochers moins durs, que l'on rencontre souvent dans la même position presque par tout le pays. » (2)

Après DE LIMBOURG, son concitoyen J.-F. DETHIER signala cette formation géologique dans son *Guide des curieux qui visitent les*

(1) Tome I^{er}, p. 49, et tome I^{er}, p. 118.

(2) In-4^o, Bruxelles, J.-L. de BOUBERS, MDCCLXXVII.

Eaux de Spa (1814) (1). « Les murs du diable, dit-il, sont de vastes bancs verticaux d'un gros poudingue schisto-quartzeux, qui sortent du Nord-Est au Sud-Ouest, en forme de murailles, des deux côtés opposés de la vallée en deça de la Vesdre ».

Les écrivains ou géologues de cette époque ne sont pas précisément d'accord sur la nature ou la constitution de ces roches dressantes si l'on en juge par les observations qu'ils publièrent.

Aloïs SCHREIBER, auteur d'un petit *Guide* paru en 1840, prétendait qu'elles consistaient en masses de quartz, tandis que celles qui sont à l'autre côté de la Vesdre sont de pierre calcaire (2).

Richard COURTOIS, à son tour, accusait d'OMALIUS D'HALLOY d'« avoir commis une erreur en parlant des brèches qui se trouvent » à Pepinster, sur la Hoegne, près du confluent de cette rivière avec » la Vèze (*sic*), et connues sous le nom de murs du diable, lorsqu'il a dit que ces rochers ne sont pas parallèles avec les autres » couches » (3).

Il ajoutait que la création de la nouvelle route de Theux (4) avait fait disparaître la partie inférieure de ces rochers sur la droite de la Hoegne mais que ceux qui leur correspondaient sur la gauche étaient restés entiers. On les retrouve, dit-il, suivant la même direction dans le bois de Theux, à Fraipont près de Beaufays, etc.

Le Dr Bovy disait qu'ils consistaient « en une roche siliceuse » dont les éléments, très variés, arrondis et anguleux, ont produit par » une cause qui n'est pas encore expliquée, cette matière pierreuse, » maintenant si compacte et si dure, nommée *poudingue*. Les murs » du diable forment une crête à gradins qui règne depuis le bas » jusqu'au haut de la montagne. On y observe des fissures horizon- » tales et verticales, divisant la roche en gros blocs, que l'on croirait » avoir été placés là par la main des Titans. Des ouvertures y » donnent passage à la clarté du jour... Le gradin le plus inférieure » est très escarpé; il se termine par une crête longitudinale sem- » blable à celle d'un toit. Néanmoins pendant l'une de nos révolu- » tions, un homme parvint à l'escalader et y planta un drapeau. » On conçoit cette téméraire tentative dans une tête que l'efferves- » cence anime; mais l'audace ne croit guère en raison du danger. » La profondeur du précipice que mesurait l'œil effrayé du pauvre » diable arrivé au faite de la roche, lui fit subitement tourner la tête;

(1) Page 49.

(2) *Histoire et description d'Aix-la-Chapelle, de Borcette et de Spa, etc.*

(3) *Recherches sur la statistique*; tome I, page 183. Voir aussi DAVREUX, *Essai sur la constitution géognostique de la province*, page 207.

(4) Elle fut faite sous le gouvernement hollandais.

« il cria au secours de toute la force de ses poumons et la peur produisit en lui une révolution dont les effets, lorsqu'on vint avec des échelles pour le délivrer, ne se firent que trop bien sentir à ses sauveurs; c'était comme un prélude à l'étrange avalanche qui a tout récemment affligé les Dinantais » (1).

Cette œuvre du Diable était décidément vouée à la destruction. Au premier assaut que lui livra à l'origine saint Hermès, nous venons d'en voir succéder un second, qui avait eu pour auteurs les fonctionnaires du « *Waaterstaat* ».

En 1853, vint l'établissement de la voie ferrée entre Pepinster et Spa. La longue et profonde tranchée qui fut pratiquée au flanc de la colline de *Chinhéid*, pour permettre à la ligne de se faufiler au sortir de la gare, rencontra les *murs du diable*, et une fois de plus, d'importantes assises de ces rocs endiablés, sautèrent au moyen de la mine.

Ce qui en reste aujourd'hui, ne donne guère l'idée de ce qu'ils étaient il y a un siècle. La gravure que nous publions, d'après une photographie de la collection de Nels (série 96, n° 4), nous fournit une représentation très exacte de ces blocs fantastiques.

ALBIN BODY.

(1) *Promenades historiques*, etc., par le docteur B. Y., t. II, p. 48.



Documents et Notices

Lefebvre, peintre Visétois. — Il y a quelques mois, le hasard m'ayant fait retrouver, au milieu de papiers délaissés par feu mon ami et concitoyen Félix DELHASSE, les notes biographiques qu'on va lire, je me hâtai de feuilleter BECDELIEVRE, DELVAUX et la *Biographie nationale*, afin de vérifier si ces feuillets manuscrits avaient été déjà utilisés. Le résultat de mes recherches fut négatif.

Le moment est toujours opportun de produire ici ma trouvaille et de faire appel à des renseignements nouveaux.

Il est impossible, malheureusement, de signaler l'origine de ceux qui suivent, l'auteur n'ayant ajouté ni sa signature ni une indication quelconque qui nous eût mis à même de les vérifier.

A Visé même, patrie du peintre Lefebvre, on les ignorait en grande partie, quoique le souvenir du précoce et brillant élève de DAVID, y soit resté vivace.

« Lefebvre (Laurent, Antoine, Ferdinand), peintre, est né à Visé le 3 août 1786. Son père, qui était bourgmestre et mayer de l'endroit, fut obligé d'émigrer. Pendant son absence, qui dura huit mois, l'éducation du jeune garçon fut confiée aux Oratoriens; mais il arrivait souvent qu'au lieu d'un thème l'élève présentait un dessin, un cheval, un homme, une tête, et quelquefois les croquis les plus bizarres. Le maître, croyant corriger son écolier, le condamnait à faire dix, quinze ou vingt copies de l'original. Ces punitions, au lieu de déplaire, fortifiaient le goût de l'enfant, et contribuèrent à lui rendre facile l'exercice du crayon.

Au retour de son père, Lefebvre fut placé à l'École Centrale de Liège, sous la direction du peintre Henkart, et ses dispositions étaient si grandes qu'en moins d'un an il remportait les premiers prix.

Lefebvre entra ensuite dans l'atelier de Fassin où il commença à peindre; il suivait en même temps avec assiduité les cours d'anatomie de MM. Ansiaux et Comhaire.

Le jeune artiste fut ensuite présenté au célèbre David, qui l'admit à son cours de dessin. Les progrès furent rapides et le maître le plaça au premier rang. Dès lors, Lefebvre devint le favori de David, fut admis dans l'intimité de sa famille, et Madame David n'était heureuse que lorsqu'elle avait à dîner le « jeune Flamand ».

A cette époque, David terminait son tableau du couronnement. Lefebvre était souvent appelé à l'aider. De là naissaient des discussions nombreuses entre le maître et l'élève à propos de la couleur. Le grand peintre lui disait alors: « Vois la couleur comme tous les peintres flamands, tant mieux pour toi. »

Lefebvre était âgé de 21 ans quand il fit le portrait en pied du général Lecourbe. Le général est représenté au moment où il va monter à cheval.

Deux ans plus tard, il peignit en pied le célèbre Grétry, dont il était devenu l'ami (1813). Le portrait fut exposé à la Société d'Emulation, à Liège, (où il est encore aujourd'hui [?]) et valut au jeune peintre la médaille d'honneur. Lefebvre fit hommage de ce tableau à la Société.

Ambitieux d'offrir à la ville de Liège le portrait de Napoléon I^{er}, le jeune artiste consulta son maître, qui lui procura l'occasion de saisir au vol les traits de l'Empereur. En effet, quelques jours après, Lefebvre avait fait une rapide esquisse qui fut corrigée et perfectionnée sous la direction de David. Elle servit à faire le portrait en pied (plus grand que nature) de l'Empereur, couvert de la pourpre impériale et entouré des attributs. A son arrivée à Liège, le tableau causa une profonde sensation et de grands embarras au Conseil communal.

Déjà le jeune Ingres avait fait pour la ville de Liège le portrait de l'Empereur sous le costume de Premier Consul, et le préfet avait ordonné par un arrêté que ce portrait serait placé dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville (!) Mais où placer le tableau du jeune compatriote ? Le Conseil décida qu'on prierait M. le préfet de rapporter son arrêté, ce qui fut fait, et le tableau de Lefebvre prit la place de celui d'Ingres.

» Cette toile resta dans la grande salle des séances jusqu'à l'arrivée des Alliés. Quelques jours avant l'arrivée des troupes, le maire trouva prudent de faire disparaître les deux Napoléon, et le tableau fut remis à son jeune auteur.

» Le précoce artiste, se trouvant à Bruxelles après la bataille de Waterloo, vendit son tableau de Napoléon à deux Anglais pour la somme de 8,000 francs. Ceux-ci l'exposèrent à Londres ; on payait un shelling pour le voir, et tel fut l'empressement des Anglais, qu'en moins de quinze jours, les deux spéculateurs avaient gagné plus de 60,000 francs.

» Pendant son séjour à Bruxelles, Lefebvre avait fait le portrait de la célèbre Catalani (1817). Il est chez son frère, à Visé.

» Nous le suivrons à La Haye, porteur d'une lettre du Conseil de Régence de Liège, tendante à obtenir le portrait du roi Guillaume.

» Le roi, en le voyant, lui dit : « Vous êtes bien jeune, mon ami, pour faire le portrait d'un roi ! » — Sire, j'ai déjà fait celui de Napoléon, fit l'artiste. — Dans ce cas, vous pouvez bien faire le mien. Je suis à vos ordres !

» Un jour que l'artiste visétois faisait les dernières retouches au portrait du souverain, la reine vint incognito visiter l'atelier. Très satisfaite, elle lui dit de venir le lendemain à la Cour où elle voulait bien se charger de l'introduire. Lefebvre fut accueilli avec bonté et chargé de faire le portrait de la reine. Ce portrait est aussi à Visé.

» Les faveurs dont le jeune peintre était l'objet à la Cour lui procurèrent

(1) [Ce portrait est actuellement au Musée communal de Liège.]

d'autres portraits et parmi ceux-ci, celui d'une actrice nommée Clara (maîtresse du roi).

» Les portraits de Leurs Majestés étaient achevés et Lefebvre continuait à être reçu à la Cour, lorsqu'un jour une dame du Palais, qui était de service, lui interdit l'entrée sans lui dire la raison de cette mesure. Rebuté plusieurs fois, le jeune homme, dont le sang bouillonnait, força la consigne et se présenta dans le cabinet de la reine qui, surprise et interdite, le reçut avec froideur. On lui avait dit que les mêmes pinceaux qui avaient servi à fixer sur la toile les traits augustes de Leurs Majestés avaient été employés en même temps à faire le portrait d'une courtisane. La calomnie n'avait rien épargné. La reine adressa d'amers reproches au peintre. Celui-ci, qui ne pouvait opposer que sa bonne foi et son désespoir, en fut accablé. La reine lui dit : « Retournez à Bruxelles, ce n'est que là que je puis vous recevoir... »

» Le coup mortel était porté. Lefebvre se mit au lit avec la fièvre. Lorsque les premiers accès en furent calmés, les médecins lui permirent de quitter ces lieux où il avait été comblé de tant de faveurs !

» A son arrivée à Liège, la fièvre le reprit et, quelques jours après, il rendait le dernier soupir dans les bras de son père. Il était âgé de 29 ans, et était fiancé à la vicomtesse de la Kétulle ; son mariage devait avoir lieu à son retour de La Haye.

» Le dessin de Lefebvre était correct et pur ; sa couleur riche et transparente ; imagination ardente ; connaissances variées ; âme d'artiste. Il jouait du violon à ravir. Lefebvre était gai, aimable, spirituel. »

Albin BODY.

Sur l'origine et le sens de « nuton ». — C'est un fait acquis que le nom des lutins semble dérivé de Neptunus, par voie d'étymologie populaire, c'est-à-dire d'étymologie par fausse analogie. Le *Dictionn. génér.* de HATZFELD, DARMESTETER et THOMAS, donne *lutin* comme une « altération » de l'anc. franç. *netun*, qui paraît être du latin *Neptunus*, dieu de la mer. » *Netun* a été altéré en *nuitun*, *nuiton*, sous l'influence de *nuit* (le lutin se manifestant pendant la nuit), puis en *luitun*, *luiton*, sous l'influence du verbe *lutter*, *lutter*. La Fontaine emploie encore *luiton*, qui s'est con- » tracté en *luton*, puis est devenu *lutin* par substitution de suffixe ».

Le wallon a conservé, à côté de la forme *nuton*, qui est la plus répandue, les formes *luton* (cf. WALLONIA, III, 33) et *lutou* « lutteur » (ID. 154 note). Nous avons là le souvenir exact des deux influences, « nuit » et « lutter ».

L'étymologie qui tire ces divers mots de *Neptunus* a préoccupé encore récemment les érudits. M. GASTON PARIS (*Poèmes et légendes du moyen-âge*, 1900, p. 51 note), à propos de la transformation de Malabron en « luiton de mer », expliquait : « *Luiton de mer*, plus anciennement *nuiton*, et d'abord » *netun* ; ce nom n'est autre que le nom du dieu marin *Neptune* ; il désigne » une sorte de triton. Plus tard, le *luiton* ou *luton* a perdu tout rapport » avec la mer et est devenu notre *lutin* ».

M. A. MOLINIER, dans *Le Moyen-âge* 1900, p. 131, signale encore cette

dérivation et explique que Neptune a survécu dans la mémoire populaire sous l'influence des monuments figurés. M. G. HUET, dans la même revue, 1901, p. 31-35, reprend cette observation et, sans mettre le moins du monde en doute l'influence des monuments figurés sur les croyances populaires, il s'attache à faire valoir l'opinion de M. GASTON PARIS.

La forme première du mot était *neitun* ou *netun*, ce qui rend impossible toute autre étymologie que celle de *Neptunus*. Ce mot *netun* a pris de bonne heure un sens très large ; c'est ainsi que, dans le procès de l'évêque Guichard, le *netun* figure comme un démon qui a commerce avec les femmes. Remarquons ici que le Nuton wallon est également fort amoureux ; quand il a distingué une femme, rien ne le rebute et les belles n'ont que deux moyens de l'écartier quand elles le dédaignent : c'est de le décourager en se montrant à lui en compagnie de leur amoureux (WALLONIA I, 62 ; III, 44) ou de le blesser dans sa dignité en commettant ostensiblement, en sa présence, quelque incongruité (ib. III, 75 et 76).

Plus anciennement, le sens du mot *netun* était beaucoup plus restreint : il signifiait, comme le constatait M. G. PARIS, « génie, monstre marin ». Il est encore dans ce sens, sous la forme *noitun*, dans deux manuscrits du Roman de Thèbes. M. HUET rappelle ici que « le christianisme ne niait pas l'existence des dieux du paganisme : il les laissait subsister comme démons ». Dès lors, on comprend ce qui a dû se passer. Neptune, une fois détrôné par la nouvelle religion, est devenu de dieu des mers, démon marin ; puis, par une dégradation nouvelle, il s'est trouvé confondu dans la masse des êtres fantastiques, dont l'animisme populaire a de tout temps peuplé les eaux aussi bien que le ciel et la terre, et leur a cédé son nom, tout en étant absorbé par eux ; enfin ces *netuns* ont perdu tout caractère précis et sont simplement devenus des êtres fantastiques, des *lutins*. »

L'auteur rappelle d'autres exemples de noms de dieux du paganisme, devenus dans les langues romanes des noms communs, désignant le plus souvent des êtres fantastiques. *Fata*, déesse dont le nom paraît avoir été formé d'après l'analogie de *Parca* et de *Fortuna*, survit dans le français *fée* et dans les mots apparentés en provençal, catalan, italien, espagnol. Précisément, les nains que nous appelons *nutons* ou *sotais*, sont nommés, en Pays gaumet (Lorraine belge) *fées*. Orcus, le dieu des morts, a donné « ogre ». Le nom de *Diana* a donné, en sarde, *jana* « fée, sorcière », en anc. franç. *gene*, qui désignait un être apparenté au *noitun* et à la *fée* ; dans une série de textes du premier quart du x^e siècle, *Diana* est apparentée aux femmes qui chevauchent la nuit à travers les airs, c'est-à-dire aux sorcières.

Peut-être, dit en terminant M. HUET, un examen de mots de divers dialectes et patois romans désignant des êtres fantastiques, fera-t-il découvrir que d'autres dieux antiques ont ainsi survécu sous un humble déguisement populaire. Cela est possible en effet, et l'on vient de voir, au cours de cette analyse, que déjà les traits du caractère populaire de nos *nutons* et leurs noms mêmes en Wallonie, appuient les données que l'auteur a si ingénieusement mises en lumière.

O. C.



Le grand feu du Carême

A COUVIN



peine le temps nous a-t-il transmis quelques rares vestiges de cette pratique autrefois en honneur parmi les populations couvinoises. Et cependant, les vieux qui, dans leur mémoire fidèle, ont conservé bien vivace le souvenir de ces usages passés, en parlent avec un enthousiasme toujours renaissant. Ils revoient ces danses bruyantes autour de l'immense brasier ; ils redisent ces chants joyeux qui, si agréablement, leur rappellent les belles années de leur jeunesse ; et je ne sais quelle subite tristesse s'empare de ces âmes débiles à la pensée de la disparition des amusements qui auraient pu leur faire revivre quelques beaux jours de leur enfance.

Si, remontant le cours des ans, nous pénétrons dans une antique chaumière de Couvin, nous jouissons d'un spectacle bien intéressant : Autour d'un poêle boiteux où crépitent quelques branches de bois mort, les pieds frileusement blottis sur un *couvel* (réchaud), un groupe de personnes travaillent à la lumière douteuse et vacillante d'un *crassel* (lampe à huile). Ainsi les Couvinois, la nuit venue, désertent leurs maisons et se retrouvaient chez le voisin pour y achever la soirée en famille. Les femmes fabriquaient de la dentelle, les hommes filaient. Souvent, les mains s'arrêtaient, et, au sein de ces modestes réunions, on se retrempait au récit des vieilles histoires traditionnelles. Les incidents de la journée faisaient parfois aussi les frais de la conversation, et les boutades amoureuses des jeunes gens jetaient une note gaie dans cette atmosphère familiale. C'est ainsi que s'écoulaient, dans un charme de tous les jours, les longs mois de l'hiver.

Ces rendez-vous quotidiens prenaient régulièrement fin le premier dimanche de Carême. Un dicton populaire : « Au Grand feu : *les chîges* (les soirées) au feu », nous est resté et nous montre bien que cette coutume d'allumer d'immenses tas de bois à différents endroits de la ville, coïncidait avec l'expiration des soirées en commun.

A l'approche de la date fixée pour la cérémonie du Grand feu, une animation fébrile s'emparait de tous les habitants. Un mois à l'avance, les enfants, à la sortie de classe et les jours de congé, se répandaient dans la campagne pour y arracher les buissons ; ils parcouraient les bois et en rapportaient tout ce qui pouvait servir de combustible.

La jeunesse et l'âge mûr ne le cédaient en rien à l'enfance. Pour se mettre à l'abri d'une sentence accréditée alors dans l'opinion publique et par laquelle celui qui ne participait pas à la formation du tas était incendié dans l'année, chacun avait à cœur d'y apporter sa quote-part, soit en bois, soit en argent. Plus tard même, un chariot traversait les rues de la ville et prenait à domicile la charge de bois que les particuliers entassaient devant leurs portes.

Chaque quartier avait son Grand feu. Chaque section, par raison d'amour-propre, s'efforçait d'accumuler les fagots sous le plus gros volume et d'avoir ainsi la suprématie sur les rivaux de la cité. On a compté jusque quatre foyers dominant la ville et répandant sur toute la contrée d'épais nuages de fumée. On dressait un immense bûcher sur le sommet de la montagne de Boussu, un second apparaissait à « Nieumont », pour le quartier du Piège. Le regard en découvrait deux autres, l'un au « Bout d'en haut » et l'autre « rue des Juifs », pour le quartier Ste-Barbe.

Chaque bûcher comprenait comme axe central, un arbre d'une certaine puissance à l'extrémité duquel on hissait un drapeau entouré de banderolles de toutes nuances. Autour de ce pivot, se groupait un énorme amas de troncs, de branchages, de bruyères dont l'ensemble revêtait à peu de chose près, la forme d'une pyramide bien élancée.

Des échopes, des marchands de poissons s'établissaient aux abords du monticule; des musiciens s'y réunissaient et bruyamment attendaient, au milieu des tonneaux de bière achetés avec le produit des cotisations, le moment de saluer la première flamme.

Vers six heures, la foule apparaissait sur les lieux. Hommes, femmes, enfants, des familles entières se précipitaient. C'était un

mouvement inouï, une joie tenant du délire. On attendait avec une impatience toujours croissante l'instant où, partout à la fois, l'horizon allait s'embraser.

Tout à coup, le feu brillait sur cinq collines différentes. C'était un tonnerre d'applaudissements, des hourras frénétiques s'élevaient dans la nuit, mêlés aux craquements sinistres du bois en combustion. Le feu, activé par le vent, redoublait bientôt d'intensité ; c'était une fournaise ardente où, nouveau Vulcain, un homme armé d'une longue fourche tisonnait sans cesse et d'où il faisait jaillir des milliers d'étincelles.

D'autres personnes rôtissaient, au bout d'une perche, des *sorets*, des harengs-saurs qu'elles distribuaient à la foule. Ils étaient, dit-on, excellents, et pas un des spectateurs n'aurait voulu s'abstenir de ce mets de circonstance. Les assistants se désaltéraient avec de la bière que l'on servait dans un verre unique, passant par là même de bouche en bouche.

Entretemps, les Couvinois se livraient avec ivresse à des jeux mêlés de chants. La récréation du « Berger et la Bergère » nous a été conservée. Hommes et femmes formaient un cercle au centre duquel se trouvait une personne symbolisant tantôt un berger, tantôt une bergère ; se conformant au texte du rondeau, la personne enfermée embrassait une de celles qui l'entouraient. Voici un extrait de cette chanson :

On a dansé dans tous les temps
 Dans tous les coins du monde.
 Dansez bergers, sautez bergères,
 À ton berger, bergère
 Donne un baiser sincère (ter).

La danse dite « des sept sauts » (1) formait un des numéros les mieux suivis du programme. Le spectacle de ces bonds effrénés autour d'un brasier avait quelque chose de sauvage. Ces têtes échelées, ces bandes désordonnées, rougies à la lueur fauve de l'incendie, revêtaient un aspect barbare qui reportait la pensée au fond des forêts antiques des Gaules, à l'heure des sacrifices aux divinités de nos pères.

Peu à peu, le feu s'éteignait ; les cris redoublaient de force à la chute du mât enguirlandé, puis, musique en tête, à la clarté des

(1) Voir l'air noté de cette danse dans *Wallonia*, t. III, p. 148.